

ABONNEMENT.

SAUMUR. 30 fr.
Poste 16
A Paris 35 fr.
Poste 18
A l'étranger 40 fr.
Poste 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis
contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 20 c.
Réclames. 30
Faits divers. 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.

On s'abonne:
A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
9, place de la Bourse.

SAUMUR, 11 AOUT 1886

LES ÉLECTIONS

Le chiffre exact du gain des conserva-
teurs aux élections pour le renouvellement
des conseils généraux est de 53 sièges.
Le gouvernement n'avoue que le chiffre
de 45, mais on sait qu'il range de son côté
les conseillers qui ne lui en ont point donné
raison.

SUR LES FRONTIÈRES

Un article de la France signalait l'autre
jour la présence sur nos frontières de
troupes militaires, sous prétexte
d'exercices militaires, par le gouverne-

Les journaux du Midi nous apprennent
que, sous un prétexte semblable, le gouver-
nement italien concentre des forces impos-
santes du côté des Alpes.

Il y a là sans doute une simple coinci-
dence; mais elle n'en mérite pas moins
d'attirer l'attention du gouvernement.

Sans être trop curieux, il pourrait peut-
être se préoccuper aussi de la présence,
dans nos petites villes des Hautes et Bas-
ses-Alpes, d'une véritable légion de jeunes
ingénieurs de l'école italienne de Vallom-
brosa, tandis que d'autres ingénieurs ap-
partenant à l'école de Turin visitent nos
places fortes du Sud-Est et se promènent
dans les villes de cette région où se trouvent
nos manufactures de guerre.

Ces promenades anormales auraient be-
soin d'explications. Ce sont choses aux-
quelles on doit prêter une sérieuse atten-
tion.

Très vraisemblablement, l'Italie et l'Alle-
magne ne méditent pas, dans ce moment,
de tomber sur nous, ensemble et à l'impro-
viste. Nous en sommes persuadés. Cepen-
dant, nous ne pouvons nous défendre d'une
réflexion: elles voudraient le faire, qu'elles
n'agiraient pas autrement.

Donc, sans prendre l'alarme plus que de
raison, veillons attentivement.

Au ministre de la guerre, surtout et avant
tout, incombe ce soin. Mais M. Boulanger
a, pour le quart d'heure, bien d'autres
soucis.

Est-ce qu'il a le temps de regarder du
côté de l'Allemagne et de l'Italie? Il n'a
d'yeux que pour M. Limbourg et le duc
d'Aumale?

Peut-il songer à nous protéger? — Il a
trop à faire pour se sauver lui-même.

Voilà, entre autres profits, ce qu'on
gagne à avoir, au département de la guerre,
un politicien.

Le protectorat des chrétiens
en Chine.

Les journaux radicaux réclament la sup-
pression de l'ambassadeur auprès du Pape.

Pourquoi?

Parce que le Pape va s'entendre avec la
Chine pour avoir un représentant direct qui
protégera les chrétiens.

C'est une insulte à la France, disent les
radicaux.

L'attitude du Pape est pourtant bien légi-
time.

Car, s'il veut protéger lui-même les chré-
tiens de Chine, c'est parce que la France,
ayant pris l'engagement de les protéger, les
laisse massacrer.

Le Pape reprend une tutelle que la
France n'exerce pas; est-il rien de plus lo-
gique?

Et ce qu'il y a d'étonnant, n'est-ce pas de
voir les persécuteurs des catholiques se
plaindre de ce que le chef suprême de la re-
ligion n'ait plus confiance en la Républi-
que!

Comment! vous supprimez la religion des
écoles, même dans les communes où la ma-
jorité du conseil municipal est opposée à la
laïcisation!

Comment! vous enlevez des cimetières les
croix catholiques!

Comment! vous brutalisez les catholiques
comme à Châteaullain! Et vous réclamez
le droit de prendre sous votre protection les
chrétiens de la Chine!

Les radicaux se moquent du monde.

Remarquons en passant que leur haine
pour le catholicisme est si bête que ces libre-
penseurs, par esprit de contradiction, com-
plimentent de faveurs les protestants et les juifs.

Le Pape se méfie de leurs bons offices, et
il a raison cent fois.

Et la République a bien mérité ce nou-
veau soufflet diplomatique.

Chronique générale.

Il est possible que M. de Freycinet re-
vienne à Paris vers le milieu de la semaine,
à moins que le général Boulanger ne fasse
le voyage de Mont-sous-Vaudrey.

Voici pourquoi:

Le ministre de la guerre auraient décidé
que les grandes manœuvres aurait lieu
sous Belfort.

Des représentations auraient été faites à
ce sujet par l'Allemagne qui objecte que
jamais les manœuvres allemandes n'ont eu
lieu près de la frontière.

Le général Boulanger s'entêterait à pas-
ser outre; mais tel ne serait pas l'avis de
ses collègues qui réclament une discussion
en conseil des ministres.

SERAIT-CE VRAI?

On lit dans le Figaro:

« On nous annonce, et nous le répétons
sous toutes réserves, que le général Boulan-
ger aurait envoyé, hier soir, sa démission à
Mont-sous-Vaudrey. »

A propos de cette rumeur, les Tablettes pu-
blient les renseignements suivants:

« Le ministre de la guerre ayant écrit à
M. Grévy pour lui soumettre la lettre qu'il
se proposait d'adresser à M. Limbourg, le
Président de la République ne lui aurait pas
répondu.

» Relativement aux grandes manœuvres
sous Belfort, seconde lettre du ministre de
la guerre à M. Grévy. Celui-ci n'aurait pas
plus répondu à cette lettre qu'à l'autre et
l'aurait tout simplement remise à M. de
Freycinet.

» De son côté, M. de Freycinet, dédai-
gnant de répondre personnellement, aurait
chargé M. Herbertte, son chef de cabinet, de
faire ses observations au ministre de la
guerre.

» Le général Boulanger, froissé par cette
attitude plus que froide du chef de l'Etat et
du premier ministre, aurait déclaré dans son
entourage qu'il était prêt à leur jeter sa dé-
mission. Mais ce n'est pas fait. »

On télégraphie de Berlin au Journal des
Débats:

« M. de Giers quitte Saint-Petersbourg, préci-

la maison. Elle disait aussi que, souvent, chacun
de ses maîtres pleurait quand il se trouvait seul:
jamais devant les deux autres.

Une seconde voix enchérissait sur les éloges de
la servante. C'était celle du souffleur, ancien
soldat, revenu à ses champs après avoir vu,
disait-il, du pays et du monde. On pouvait se fier
à lui pour juger les gens. Avec un sincère dévoue-
ment et un sentiment profond de son importance,
il continuait à servir de son vieux les études
obstinées de Marguerite.

Dans les chaumières, les Suber étaient donc
estimés. Dans les propriétés, ils restaient inconnus;
les deux témoignages qui les favorisaient n'allant
pas beaucoup plus loin que les courtils cham-
pêtres.

Seules, deux personnes se trouvaient en relation
avec les réfugiés. La comtesse de Mahaut n'avait
pas même attendu leur installation pour se pré-
senter à son tour chez eux. Marguerite avait frémi
en la voyant entrer. La terrible parole demeurait
en elle comme une menace. La comtesse lui faisait
l'effet d'une figure fatale.

— Elle me chassera, se disait-elle.

Et, soudain, les frais du voyage, ceux de l'instal-
lation, la sécurité présente, la paix relative dont
ses parents jouissaient, l'amélioration que l'air de
la campagne produisait déjà dans leur santé, tout
s'agitaient et se heurtaient dans son esprit.

La noble dame se montra, cependant, d'une
courtoisie parfaitement correcte. Mais sa visite
garda un caractère marqué de froideur. La con-
versation ne porta que sur des sujets banals, et ne
fit qu'effleurer ceux qui auraient dû la remplir
tout entière.

Marguerite se mêlait à peine à l'entretien. Le
cœur serré, elle se bornait à lever timidement les
yeux sur la châtelaine. Chose étrange! la com-
tesse l'effrayait, faisait passer en elle des senti-
ments de douleur, presque de révolte, mais
n'arrivait pas à lui inspirer de la répulsion. Il y
avait tant d'intelligence dans ce regard pénétrant!
tant de dignité dans le moindre de ces gestes!
Une réserve hautaine paraissait jeter sur ce front
un voile plus épais que le crêpe de veuve qui
l'entourait, et ce voile, si sombre qu'il fût, n'em-
pêchait pas de distinguer une beauté toute mêlée
de grandeur.

La visite fut courte. L'adieu n'eut rien d'amical.
Mme de Mahaut ne tendit la main ni à Mme Suber
ni à Marguerite. La baronne fronça légèrement
les sourcils. Elle qui avait toujours fréquenté les
salons les plus brillants, les plus aristocratiques,
qui avait eu sa place marquée dans le cercle
familier de plus d'une princesse, allait-elle main-
tenant se trouver en butte à des dédains? A cette
pensée, elle oublia tout à coup la dépendance
actuelle de sa situation et rendit à Mme de Mahaut

un salut tout aussi fier que celui qu'elle en rece-
vait.

Mme de Mahaut s'éloigna. Mme Suber ne put
retenir quelques paroles demi-amères auxquelles
Marguerite ne répondit pas.

Quelques semaines plus tard, la comtesse vint
encore frapper à la porte de la maison champêtre.
Un motif bien peu important l'amenait de nouveau
chez Mme Suber. Elle voulait remettre à Margue-
rite le cantique chanté après les vêpres par les
jeunes filles d'une congrégation.

— Je vous serais reconnaissante si, désormais,
vous aviez la complaisance de l'accompagner,
mademoiselle, dit-elle de ce ton froid qui parais-
sait lui être habituel et qui, pourtant, s'accordait si
mal avec la vivacité de son regard.

— Très volontiers, madame, répondit Margue-
rite timidement.

Au fond, la baronne et sa fille s'étonnaient un
peu. Un domestique pouvait apporter ce rouleau
de musique. Un simple billet aurait suffi pour
exprimer cette prière qui devenait un ordre.
Il n'était pas nécessaire que Mme de Mahaut
s'inclinât jusqu'à venir elle-même trouver la jeune
organiste.

La conversation de la comtesse ne fut guère plus
animée que la première fois, mais sa visite fut
beaucoup plus longue. Ses regards se portaient
discrètement sur les ornements improvisés du petit

VIEUX MUSICIEN

Par Marthe LACHÈSE
Village, ou plutôt dans sa ceinture de
campagnes, on remarquait l'extrême
de cette famille se retranchait. Nul n'avait
pu résister vers ces étrangers. On trouvait
à eux, les nouveaux venus, de faire les
deux. Mais, soit qu'ils fussent fiers, ou
complètement mélancoliques, ils n'avaient
pas pu résister. Ils erraient tous les trois dans
le pays, allaient s'asseoir devant les jolis
châteaux. On les entendait, de temps en
temps, se disputer.
— Les nouveaux venus, de faire les
deux. Mais, soit qu'ils fussent fiers, ou
complètement mélancoliques, ils n'avaient
pas pu résister. Ils erraient tous les trois dans
le pays, allaient s'asseoir devant les jolis
châteaux. On les entendait, de temps en
temps, se disputer.

sément le jour de l'entrevue de Gastein, pour assister jeudi prochain au mariage de sa fille à Carlsbad. La Russie n'aura aucun représentant à l'entrevue des empereurs d'Allemagne et d'Autriche, dont l'importance est confirmée par la présence à Gastein des deux ministres des affaires étrangères. »

Le Nord publie une correspondance de Berlin, intéressante à plusieurs égards. Nous citons quelques passages. On sait que le Nord est un des organes officieux du gouvernement russe :

« La presse allemande traverse actuellement une de ces crises alarmistes qui ont engendré tant d'articles à sensation depuis 1875.

« Les organes plus ou moins autorisés de l'opinion se demandent périodiquement : *Ist Krieg in Sicht?* et la réponse n'est pas toujours rassurante. Il est difficile d'admettre la bonne foi de ceux qui nous représentent constamment l'Allemagne comme menacée d'une coalition franco-russe après avoir démontré, à la grande satisfaction du public, que l'isolement de la France et de la Russie était le plus grand des résultats obtenus par la diplomatie du chancelier.

« Les prévisions pessimistes émises par certains journaux ne seraient justifiées que si les gouvernements partageaient les aspirations populaires et les antipathies instinctives des masses. Or, il est incontestable que, même en France, le gouvernement, loin de s'associer aux démonstrations qui irritent les Allemands, se renferme dans une attitude résignée et expectante qui n'a rien de menaçant.

« La presse allemande se montre trop souvent injuste envers les gouvernements et les peuples voisins, en leur attribuant des visées imaginaires et en répétant sans cesse que la crainte de l'Allemagne est pour eux le commencement de la sagesse.

« Toutefois, on ne saurait se dissimuler que cette fois-ci les appréhensions et les suppositions allemandes s'expliquent par un ensemble de faits et de circonstances qui n'existaient pas il y a dix ans. Le public allemand voit la France glisser sur la pente du radicalisme, et l'expérience du passé prouve qu'un gouvernement radical peut, tout autant que le césarisme démocratique, subir la pression du chauvinisme. M. de Bismarck n'a-t-il pas dit, dans un de ces derniers discours, qu'il fallait s'attendre à voir les socialistes français lever, en face de l'Europe monarchique, le drapeau de la Révolution? Les successeurs de M. de Freycinet, personnellement le plus pacifique des ministres, ne seront-ils pas tentés de chercher le salut dans une diversion à l'extérieur, ayant constaté l'impossibilité d'accorder à leurs coreligionnaires les satisfactions matérielles qu'ils réclament? »

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 10 août.  
Un mouvement de reprise d'une certaine intensité se dessine sur nos rentes : Le 3 0/0 ancien monte à 82,82, le 4 1/2 cote 109,50.  
L'action du Crédit foncier est en hausse à 1360.

salon, ou bien ils enveloppaient tantôt M. et M<sup>me</sup> Suber, tantôt et surtout Marguerite avec cette intensité que la jeune fille avait remarquée dès la messe matinale où elle avait rencontré M<sup>me</sup> de Mahaut pour la première fois.

Peu à peu, la froideur de la châtelaine parut s'atténuer, mais pour faire place à une tristesse profonde. Ce fut à ce point que M<sup>me</sup> Suber se demanda si la comtesse souffrait. Cette pensée la fit sortir de sa propre réserve. Elle se sentit devenir plus aimable et retrouva un peu de ce laisser-aller si plein de charme qui lui était ordinaire.

M<sup>me</sup> de Mahaut la suivit volontiers sur le terrain varié où elle essaya d'ameuser la causerie ; mais son visage ne s'éclaira pas, au contraire.

Au bout de trois quarts d'heure, la comtesse prit congé. Elle s'enfonça dans le village, Marguerite la vit de loin entrer dans une chaumière où, le matin même, le recteur avait porté le saint viatique.

— Un mourant se trouve là, pensa la jeune fille. Elle va le visiter, le soigner peut-être. Elle a pitié de ce malheureux. Hélas ! aura-t-elle aussi pitié de moi ?

(A suivre.)

Les Obligations Foncières et Communales ont un marché des plus actifs. Les achats du comptant se portent sur ces titres qui sont à l'abri de fluctuations qui agitent les valeurs de spéculation.

La Société Générale, toujours très recherchée, se négocie à 458,25. Ces cours d'attente seront dépassés à la prochaine reprise des affaires.

L'action de Panama est lourde à 387. Une reprise est inévitable aussitôt l'expiration des délais fixés pour la libération intégrale des titres.

C'est une pensée de dénigrement à l'égard de M. le ministre des Postes, car nous ne savons qui a pu faire propager la nouvelle relative à la transformation du service des Téléphones. Aucun ministre n'oserait commettre un acte d'arbitraire semblable.

Bonne tenue des actions et obligations de nos chemins de fer.

### CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

#### CARROUSEL DU 9 AOUT 1886

Le carrousel de Saumur est et sera toujours le carrousel de Saumur ; malgré tout, nulle part, on ne pourra obtenir d'exercices aussi brillants, aussi précis, laissant chez le spectateur d'aussi vives et émouvantes émotions.

C'est que notre établissement militaire renferme un ensemble de professeurs du plus haut mérite, dont les principes font loi dans l'enseignement de l'équitation, et que ces écuyers éminents ont pour élèves une pépinière de jeunes officiers pleins d'ardeur, de bonne volonté, d'énergie, et passionnément épris de l'art militaire et de la science équestre. Voilà tout le prestige des carrousels de l'École de cavalerie. Plus on les voit, plus on veut les voir, et il n'est pas étonnant que l'affluence des spectateurs qui envahissent chaque année l'enceinte de la carrière, aille toujours grandissant, même pour les répétitions qui précèdent le carrousel officiel.

Aussi comprenons-nous fort bien que le gouvernement, au mois de mai dernier, ait fait appel au savoir de nos écuyers pour donner plus de relief aux fêtes organisées en faveur du commerce parisien en détresse. Les organisateurs de la fête ne pouvaient mieux imaginer pour faire de brillantes recettes, et leurs prévisions ont été amplement dépassées, on s'en souvient.

Lundi, la tribune d'honneur était resplendissante : au milieu de gaies et somptueuses toilettes, émergeaient nombre d'étoiles de généraux.

On remarquait tout d'abord M. le général L'Hotte, inspecteur général permanent de cavalerie, président, puis M. le général Carrey de Bellemare, commandant le 9<sup>e</sup> corps d'armée à Tours ;

MM. les généraux Danloux, commandant l'École de cavalerie ; Bailod, commandant la 9<sup>e</sup> brigade de cavalerie à Tours ; Duffis, sénateur, commandant la 48<sup>e</sup> division d'infanterie à Angers ; Delpech, commandant la 34<sup>e</sup> division d'infanterie à Poitiers ; Hervé, général de brigade à Tours ; Lourde-Laplace, général commandant la 36<sup>e</sup> brigade d'infanterie ;

MM. les généraux en retraite Frémond, Michaud et Michel ;

MM. les colonels de Colbert, du 25<sup>e</sup> dragons ; Massiet, du 7<sup>e</sup> hussards ; de Benoist, du 42<sup>e</sup> cuirassiers.

Nous pourrions citer, en outre, nombre d'officiers supérieurs de l'armée, qui ont jadis suivis, avec éclat des cours à Saumur et reviennent toujours vers cet établissement où ils ont passé les plus beaux jours de leur carrière et ont acquis tous leurs droits aux grades supérieurs.

Les autorités civiles avaient également répondu à l'invitation du général Danloux.

Citons : M. Nelson-Chierico, préfet de Maine-et-Loire, M. Cottineau, sous-préfet de Saumur, et M. Vinsonneau, maire.

Le carrousel de lundi a été le même que celui qui a été donné à Paris les 21 et 23 mai dernier. On se souvient de l'éloge qui en a été fait par la presse parisienne, et nous ne croyons mieux faire que de citer un extrait de ces comptes rendus qui portent si haut la gloire de l'École et le mérite des officiers :

« L'École de Saumur, sous la direction du lieutenant-colonel de Bellegarde, un des meilleurs cavaliers du monde entier, exécute, avec une admirable perfection, les courses de têtes, de bagues, de javelot, les sauts de haies, et ces merveilleux mouvements d'ensemble dont la précision tient du prodige.

« Il est impossible de décrire l'enthousiasme de la foule qui acclame nos admirables écuyers et élèves de Saumur, qui savent maintenir à une si grande hauteur la gloire de l'équitation militaire française. »

Partout, avant-hier, sur les tribunes, l'enthousiasme était le même et les vainqueurs de toutes ces courses n'étaient pas moins chaleureusement accueillis, lorsqu'ils venaient déposer en face des généraux leur précieux trophée.

M. Mesple, l'adroit et habile officier-élève qui a gagné la course des têtes, a eu une véritable ovation lorsqu'on a rappelé qu'il avait remporté ce même prix au Champ-de-Mars, à Paris, le 21 mai. Ce jeune sous-lieutenant ne doit pas son succès au hasard, mais à une assurance complète sur son coursier et à une vigueur peu commune. Nous sommes d'autant plus heureux de le signaler que ce vaillant officier a quelque droit de cité parmi nous. Fils du commandant Mesple, qui a rempli pendant longues années les fonctions de major à l'École de cavalerie, il a passé une partie de son enfance dans notre ville.

M. Ledoux, officier-élève, a gagné le prix des bagues, et M. Hébert, lieutenant au 14<sup>e</sup> cuirassiers, celui du javelot.

À 5 heures, les cavaliers de manège apportent les haies mobiles et les disposent dans toute la largeur de la carrière. Trente-deux lieutenants et sous-lieutenants, commandés par M. de Vaugogé, capitaine-écuyer, les ont sautées de la façon la plus brillante. Ils ont franchi l'obstacle isolément d'abord, puis par deux, par quatre, par huit, par seize et enfin tous à la fois ont abordé la haie avec un ensemble admirable, sans le moindre choc, le plus léger accident.

Pendant toutes les évolutions, l'excellente musique du 435<sup>e</sup> de ligne, qui pour la première fois donnait son concours à notre grande fête militaire, a joué plusieurs morceaux de circonstance. Malgré tout l'attrait que présentait le carrousel, les oreilles délicates ne pouvaient s'empêcher d'être attirées du côté de la tribune de la musique et les amateurs compétents rendaient hommage au talent du chef, M. Elfrigue, et à celui de ses artistes.

Le canon avait annoncé l'ouverture du carrousel et retenti aux diverses reprises ; un dernier coup a clôturé la fête. Aussitôt cette masse grouillante qui garnissait les tribunes s'est ébranlée et a gagné les multiples issues qui lui étaient offertes, tant du côté de la Levée d'enceinte que du côté de la place du Chardonnet. Quoi qu'il en soit, il ne lui a pas fallu moins de trois quarts d'heure pour s'écouler et rendre aux abords de l'École leur physionomie habituelle.

### COURSES DE SAUMUR

Deuxième jour.

La seconde journée de courses n'a pas été moins brillante que la première. Beaucoup de voitures sur l'hippodrome et les courses ont été bonnes ; la température, bien moins chaude que la veille et la surveillance, avec un engagé beaucoup de curieux à venir pour du magnifique coup-d'œil que présente ce champ de courses.

La fraîcheur et la variété des toilettes donnaient aux tribunes un aspect élégant et coquet.

M. le général de Carrey de Bellemare, commandant en chef le 9<sup>e</sup> corps d'armée, était accompagné du général Danloux, le Sous-Préfet, M. le Maire de Saumur, trouvaient également à cette fête du sport :

M. et M<sup>me</sup> de Chezalles, de Paris, M<sup>me</sup> de Ruillé, M. le comte et le marquis de Maillé, le marquis et la marquise de Contades-Gizeux, M. et M<sup>me</sup> de Livron, le baron et la baronne Le Pelletier de Vert de Glatigny, M. de Lignac, M. de Tardif, le comte et la comtesse de Laistre, beaucoup d'autres dont la liste serait trop longue.

La musique municipale s'est encore entendue pendant les intermèdes avec le même brio, le même entrain que dimanche dernier.

M. Bréchnignac et M. de Mareuil étaient au pesage ; M. de Canisy donna le signal du départ et M. de Vaugogé était le poteau d'arrivée.

Voici le résultat des différentes courses :

1<sup>er</sup> Prix du Gouvernement, 1,000 fr. gagné par le gouvernement. — Distance : 2,500 mètres environ.

1<sup>er</sup>, Daisy (1/5), à M. le comte de Sinaud, montée par Helsop, gagné par un ensemble de quatre longueurs.

2<sup>e</sup>, Anicroche (1/4), à M. Ch. Barlatier, montée par M. Baratier.

Au galop d'essai, Anicroche est monté par son cavalier est remonté de suite.

2<sup>e</sup> Poule de hacks. — Course de 400 fr. (gentlemen), 500 fr. ajoutés à une poule de 100 fr. — Distance : 2,500 mètres environ, 6 haies.

1<sup>er</sup>, Idalie (1/3), à M. le comte de Talhouët-Roy, montée par M. de Contades, gagné d'une encolure.

2<sup>e</sup>, Lord Brudnell (2/4), à M. de Contades, monté par lui-même.

3<sup>e</sup>, Vasounda (3/4), à M. J. Monnier, monté par lui-même.

3<sup>e</sup> Steeple-Chase militaire (1<sup>er</sup> série) objet d'art, pour officiers en activité de service. — Distance : 3,000 mètres et 1/2 tacles environ.

Sur 14 chevaux engagés, 6 participants. Ce sont : Navel (favori), arrivé favori, premier, malgré le poids énorme de son objet d'art, monté par M. de Contades, son entraîneur. À son arrivée, M. de Contades a l'objet d'une véritable ovation.

2<sup>e</sup>, Galopade, montée par M. de Contades.

3<sup>e</sup>, Fingal, monté par M. de Contades.

Non placés : Gassion, monté par M. de Contades. Fox n'a pas voulu passer le Parc est tombée ; son cavalier a eu une blessure au front et est resté quelques instants sans connaissance. Son état est satisfaisant.

Tous ces chevaux avaient le champ de courses devant eux.

Navel et payaient 2 contre 1.

4<sup>e</sup> Prix de la Société des Steeple-chase de France (steeple-chase, 4<sup>e</sup> série) objet d'art offerts par la Société des Steeple-chase de France. — Distance : 3,000 mètres et 1/2 tacles environ.

Deux chevaux de l'écurie de M. de Talhouët-Roy sont partis : 1<sup>er</sup>, Lightfoot, monté par Lightfoot, et 2<sup>e</sup>, Green, monté par Green. Gagné tout d'abord d'une longueur.

5<sup>e</sup> Steeple-Chase militaire (2<sup>e</sup> série) objet d'art, pour officiers en activité de service. — Distance : 3,000 mètres et 1/2 tacles environ.

1<sup>er</sup>, Breworth (2/4), gagné d'une longueur, monté par M. de Malet.

Bourbonnais (3/4), monté par M. Mi-  
Grand-Duc (6/4), monté par M. de  
placés: Flandrin (2/4), Tardif (5/4) et  
Steeple-Chase militaire (3<sup>e</sup> série), un  
d'art, pour MM. les sous-officiers en  
de service. — Distance: 2,500 mè-  
Thalie (2/4), montée par M. de Ché-  
Arioste (5/4), monté par M. Godeau.  
Non placés, Parrain et Aglaé. Gagné d'une  
Prix de Consolation (steeple-chase). —  
le nom des chevaux engagés au mo-  
de la course:  
Winnie (6/4), à M. de Bains, montée par  
Michaux, portant 69 kil. Jument alez.,  
Fale-Log (6/4), à M. Haentjens, montée  
par M. Dudal, portant 69 kil. Jument baie,  
Thalia (1/2), à M. G. Guinebert, montée par  
de Contades, portant 63 kil. Jument  
Meringue (2/4), à M. G. Guinebert, mon-  
par M. Amédée, portant 67 kil. Jument  
5 ans.  
Les paris se sont surtout portés sur les  
chevaux de M. Guinebert et principa-  
ment sur Thalia que montait M. de Contades,  
le grand vainqueur de nos deux jours  
de courses. L'espérance n'a pas été trompée:  
Thalia est arrivée première, suivie d'une lon-  
gueur par Meringue.

Tout le monde a remarqué la grande  
quantité de book-maker; il y en avait quinze.  
C'est une preuve certaine que les courses  
de Saumur sont d'un grand profit pour eux  
d'une grande renommée dans le monde  
du sport.

**AVIS**

Le Maire de la ville de Saumur a l'hon-  
neur de prévenir les habitants que les hom-  
mes du 2<sup>e</sup> régiment de pontonniers, logés  
à cette ville, partiront cette nuit, à 3 heures  
du matin.  
En conséquence, il n'y aura pas lieu de  
l'armer des sonneries des clairons qui  
pourront se faire entendre, à cette heure  
nationale, pour le rassemblement et le dé-  
part des troupes.  
Hôtel-de-Ville de Saumur, le 11 août  
1886.

La Maire, L. VINSONNEAU.

Le feu d'artifice a terminé brillamment  
nos fêtes. Plusieurs pièces promettaient  
heureux effets; mais, excité par le vent, le  
feu se communiquait trop rapidement à  
toutes les parties et l'incandescence n'avait  
pas assez de durée. Quoi qu'il en soit, la  
composition fait honneur à notre artificier,  
M. Lardé.  
Contrairement à ce qu'annonçait le pro-  
gramme des fêtes, aucun intermède de mu-  
sique n'a été donné au moment du feu  
d'artifice.

L'Harmonie Saumuroise, qui a noblement  
gagné deux premiers prix au concours de  
Saint-Nazaire, a fait son entrée hier soir à  
Saumur en exécutant avec beaucoup de  
bravo un pas redoublé. La foule a accompa-  
gné les musiciens jusqu'à leur salle de  
réunion, rue d'Orléans. Tous les regards  
contemplaient la magnifique couronne,  
offerte à la société, ornée de ses premières  
médaillles, et les cris de: *Vive l'Harmonie  
Saumuroise! Vive M. Goubeault!* ont retenti  
à plusieurs reprises.  
Les sympathiques manifestants ne se  
doutaient guère que leurs chaleureux vivats  
étaient tout-à-fait de circonstance: le chef  
de notre société musicale, M. Goubeault, en  
quittant un tramway à Nantes, a fait une  
chute dans laquelle il s'est blessé assez griè-  
vement. Il a dû être ramené à Saumur dans  
un wagon-lit et est condamné au repos pour  
quelques jours encore.

**Théâtre de Saumur.**

Nous sommes en mesure d'affirmer  
que M. Neveu, le sympathique artiste  
nommé Directeur des Théâtres d'Angers  
et de Saumur pour la saison prochaine,  
a complètement terminé ses engagements

Voici quelques noms d'artistes formant  
la tête de troupe de l'opéra:

M<sup>me</sup> Lebec-Espigat, 1<sup>re</sup> chanteuse légère  
(Nantes).  
Gullbert, 1<sup>er</sup> ténor, des 1<sup>res</sup> chanteu-  
ses, 1<sup>er</sup> chanteuse d'opérettes (Nice).  
Schils, duègne, mère dugazon, les  
Desclauzas (Le Caire).  
MM. Bianconi, 1<sup>er</sup> ténor léger (Besançon).  
Guernoy, 2<sup>e</sup> ténor, des 1<sup>res</sup>, 1<sup>er</sup> ténor  
d'opérettes (Nantes).  
Nury, baryton d'opéra-comique et opé-  
rettes (Lyon, Nantes, Nice).  
Norval, 1<sup>er</sup> basse chantante (Genève).

Nous ne doutons pas que ces artistes  
choisis par M. Neveu, dont la science  
et le bon goût artistique est bien connu,  
n'obtiennent sur notre scène le succès  
qu'ils méritent. Nos félicitations et nos  
meilleurs souhaits au nouveau Directeur.

**LES MANŒUVRES DU 9<sup>e</sup> CORPS**

Voici quelques renseignements sur les  
manœuvres que doivent exécuter dans le dé-  
partement de la Vienne les troupes du 9<sup>e</sup>  
corps d'armée:

Du 28 août au 4 septembre, la 9<sup>e</sup> brigade  
de cavalerie (dragons et hussards) exécutera  
des évolutions auprès de Jaulnay.

Du 2 au 4 septembre, la 6<sup>e</sup> brigade de  
cuirassiers (1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> régiments) opérera  
contre la 9<sup>e</sup> brigade de cavalerie entre Neu-  
ville et Jaulnay.

Du 4 au 13 septembre, des manœuvres  
de brigade et de division auront lieu: pour  
la 17<sup>e</sup> division d'infanterie, vers Vouillé,  
Roche-Posay, Pleumartin et Monthoiron.

La 18<sup>e</sup> division d'infanterie exécutera des  
mouvements vers Lençloître.

Les deux divisions d'infanterie opéreront  
l'une contre l'autre dans la partie comprise  
entre le Clain et la Vienne, de Châtellerault  
à la ligne de Poitiers à Chauvigny au sud.

Il est très probable que des régiments  
d'infanterie seront cantonnés pendant plu-  
sieurs jours à Poitiers, où aura lieu la  
grande revue finale.

**LANGEAIS.**

La musique La Sainte-Cécile, de Langeais, diri-  
gée par M. Biermant, a obtenu au concours de  
Saint-Nazaire:

- Le premier prix au concours d'honneur (une  
coupe en argent ciselé);
- Le premier prix d'exécution;
- Le premier prix de lecture à vue.

Le Jury a, en outre, décerné une médaille d'or  
de la valeur de 200 fr. à M. Jacques Perrochon,  
bugle-solo, pour la bonne exécution du soli de  
bugle dans la *Fantaisie fantastique* de Govaert.

**TOURS.**

Les noyés de dimanche. — Le corps du jeune  
Barella a été retiré de la Loire, lundi soir, près  
de la Guignière.

Les obsèques du jeune Adolphe Ferrand, l'une  
des victimes, ont eu lieu lundi, au milieu d'une  
affluence nombreuse de parents et d'amis.

Deux superbes couronnes avaient été placées  
sur le cercueil.

Coincidence étrange: C'est au moment même  
des funérailles de son cousin, qu'on a retiré de la  
Loire le corps de Barella.

**La mendicité**

La mendicité au moment où nous vivons  
a pris de tels développements qu'elle est  
devenue une menace pour la société. Il est  
vrai qu'il faut en faire remonter le cours  
pour une bonne part à l'immense misère  
produite par la crise agricole, industrielle  
et commerciale: mais le mal n'en existe pas  
moins et il n'est que temps d'aviser.

Nous n'apprenons rien à personne en  
disant que la mendicité est une profession  
reconnue et autorisée, du moins tolérée;  
que la location des enfants par les men-  
diants est un fait acquis, prouvé; que le  
mendiant de nos jours toute l'arrogance  
du mendiant dont parle Santillane, et qui  
demandait l'aumône l'escopette à la main.  
Qu'on ne croie pas que nous exagérons.

L'autre jour, en pleine rue, une men-  
diante n'a-t-elle pas frappé, à Paris, de  
deux coups de couteau une femme qui lui  
refusait une aumône.

Il est difficile de faire le soir cinquante  
pas dans une rue un peu sombre, sans être  
interpellé par un homme:

« N'oubliez pas un pauvre père de fa-  
mille sans ouvrage... »  
ou par une femme qui traîne après ses ju-  
pes trois ou quatre enfants en guenilles:  
« Mon bon monsieur, n'oubliez pas une  
pauvre femme, mère de famille... Mon mari  
est à l'hôpital... »  
ou par un enfant:

« Monsieur! nous sommes sans pain,  
maman est à l'hospice. »

Ces litanies désolantes, larmoyantes, vous  
émeuvent; vous donnez souvent sinon tou-  
jours, — car on donne beaucoup dans la  
rue — mais deux minutes plus tard vous  
êtes de nouveau accosté, et un quart d'heure  
après encore, et toujours!

Et nous ne parlons pas des mendiants à  
domicile qui forcent la porte quand c'est  
une femme qui les reçoit, ou qui se présen-  
tent munis d'une lettre de recommandation  
de quelqu'un que vous n'avez jamais en-  
tendu nommer.

Sous le portail des églises, aux portes des  
restaurants, devant les jardins publics, les  
musées, les mairies, aux mariages, aux en-  
terrements, partout enfin le mendiant sta-  
tionne, insistant, obsédant non pas isolé-  
ment, mais par groupes, par bandes.

Il fut un temps où la mendicité dans la  
rue était un cas presque exceptionnel; au-  
jourd'hui, c'est un fait normal, et ne croyez  
pas qu'il vous soit loisible de donner peu  
ou de faire l'aumône à votre guise! Non  
pas!

L'autre jour une mendicante jetait aux pieds  
d'une femme, qui venait de le lui donner,  
un bon de fourneau, en lui disant:

— C'est pas ça qu'il me faut: c'est de l'ar-  
gent.

Donnez-vous des vêtements pour les en-  
fants, ils sont vendus quelques heures  
après.

Ce qui frappe maintenant, dans la mendi-  
cité de la rue, surtout à Paris et dans les  
grandes villes, c'est le nombre considérable  
d'hommes valides et presque tous relative-  
ment bien mis.

Employés sans place, clercs sans étude,  
professeurs sans élèves, courtiers sans  
clients, sans parler de l'homme de lettres qui  
mendie à domicile.

Ceux-là sont généralement timides, ou  
paraissent tels, et ils vous semblent si  
malheureux que vous ne savez pas refuser,  
et que vous êtes généreux. On ne peut pas  
donner dix centimes à un bachelier ès scien-  
ces; on lui donne un franc, parfois deux, et  
cependant, que devient souvent l'aumône  
dans ce cas? Le malheureux qui l'a reçue,  
au lieu de chercher à reprendre quelques  
forces à l'aide d'un repas modeste, va cher-  
cher l'illusion ou l'oubli au fond d'un verre  
d'absinthe.

Que faire à cela? dira-t-on.

Nous n'en savons rien, ce n'est pas notre  
affaire: nous ne sommes pas législateur.  
Nous constatons, voilà tout!

**LE PORT DU VIATIQUE.**

L'assemblée générale du Conseil d'État a  
émis, dans l'une de ses dernières séances un  
avis très intéressant, à l'occasion d'un appel  
comme d'abus dont le Conseil était saisi par  
le gouvernement.

Le Conseil d'État a bien voulu déclarer  
que « ne saurait être considéré comme une  
manifestation extérieure du culte, tombant  
sous le coup d'un arrêté général d'interdic-  
tion, le fait par un prêtre, revêtu de ses vé-  
tements sacerdotaux, de porter le viatique à  
travers une commune. »

C'est un acte de justice dont il faut savoir  
gré au Conseil d'État: au milieu de toutes  
les persécutions officielles dont souffre la reli-  
gion, les plus petites libertés ont leur prix.

**Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire au 9 Août.**

	Froment	Avoine
Angers, l'hect.	15 » à 16 50	10 » à 11 »
Saumur,	16 20 16 50	8 50 » »
Baugé,	15 » 15 75	10 » » »
Segré,	15 75 » »	9 50 » »
Beaupreau,	15 75 » »	9 » » »
Montfaucon,	15 75 15 80	9 » » »
Montrevault,	15 50 » »	9 » » »
Chemillé,	15 » 15 50	8 75 9 25
Champtoceaux,	15 75 16 »	9 50 » »
St-Flor-le-Vieil,	15 75 » »	9 50 » »
Cholet,	» » » »	» » » »
Vihiers,	14 25 14 75	9 » 9 25
Brissac,	15 50 » »	9 50 » »
Chalonnès,	15 50 » »	8 75 » »

Doué, 15 » 15 50 7 75 8 »  
A Nantes, blés américains, de 21 50 à 22 »  
les 100 kilos.  
Les bons blés français valent de 20 75 à 21 »  
les 100 kilos.

**CONSEILS ET RECETTES.**

MOYEN PROMPT ET FACILE D'ÉTOUFFER INSTAN-  
TANÉMENT UN FEU DE CHEMINÉE

On place du sulfure de carbone dans  
trois assiettes au bas de l'âtre. On y met le  
feu. La vapeur du sulfure de carbone dé-  
gage un gaz intense qui en s'élevant dans la  
cheminée, éteint immédiatement le feu de  
la suie.

Les pompiers de Paris emploient ce pro-  
cédé depuis plus d'un an pour éteindre les  
feux de cheminées. Ils réussissent immédia-  
tement et ne sont plus obligés de monter sur  
les toits, de fermer la cheminée avec un drap  
mouillé; opérations lentes, laborieuses et  
qui n'étaient pas toujours exemptes de dan-  
gers.

**PARATONNERRE IMPROVISÉ**

Des personnes nerveuses sont très sou-  
vent incommodées pendant les orages. Non-  
seulement elles les sentent venir, mais elles  
souffrent parfois terriblement des migrai-  
nes ou d'un malaise général quand les nu-  
ages s'amoncellent et que le tonnerre gronde.

En pareil cas, il suffit de recourir au pro-  
cédé très simple que voici:

Prenez quatre verres à boire, un peu  
larges, sans pied. Si vous craignez les effets  
de l'orage ou si, à cause de vos nerfs, vous  
êtes particulièrement sensible à l'action de  
l'électricité atmosphérique, au premier coup  
de tonnerre que vous entendrez, introdui-  
tes quatre pieds de votre chaise, ou de  
votre fauteuil, dans ces quatre verres, et  
asseyez-vous tranquillement.

Ce n'est pas tout: comme vous ne devez  
pas laisser traîner vos pieds sur le parquet,  
isolez de la même façon un petit tabouret  
sur lequel vous les reposez; tenez-vous à  
distance des murs et des meubles.

Évitez, en un mot, toute espèce de con-  
tact.

Non-seulement vous serez à l'abri de  
tout danger, la foudre dut-elle atteindre  
votre maison et dégrader votre appartement,  
mais vous n'éprouverez aucun ébranlement  
nerveux.

Nous recommandons tout particulière-  
ment à nos lecteurs les *Eaux-de-vie blanches*  
préparées spécialement pour la conservation  
des fruits et la fabrication des liqueurs, et  
vendues 4 fr. 30 le litre; qualité supérieure,  
4 fr. 80 le litre pesant 50 degrés.

ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-  
Jean, Saumur.

Librairie ABEL PILON, rue de Fleurus, 38, PARIS  
**A. LE VASSEUR & C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS**  
LIVRAISON IMMÉDIATE  
de tous les Ouvrages de la Librairie française;  
de toutes les Partitions et Publications musicales;  
DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES  
Gravures, Eau-fortes, Gravures en Couleurs, etc.  
AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR  
Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHAQUE CERTAIN DE  
FRANCS D'ACQUITTION.  
ESCOMPTE AU COMPTANT.— ENVOI FRANCO des CATALOGUES

**AGENCE HAVAS.**

Le Conseil d'administration de la Société  
anonyme, « AGENCE HAVAS », prévient Mes-  
sieurs les Actionnaires que, en conformité des  
résolutions prises par l'assemblée générale du  
22 juillet dernier, il sera payé, en échange du  
coupon n° 14, une somme de 15 fr. 60 (impôt à  
déduire) pour complément du dividende de l'exer-  
cice 1885. Ce paiement aura lieu à partir du 15  
août, aux caisses de la Société Générale, 54 et 56,  
rue de Provence, à Paris, et dans ses succursales  
en province.

**RENÉ PINEAU**

94, rue de Richelieu, Paris,

A l'honneur d'informer MESSIEURS LES OFFICIERS  
que son coup d' et voyageur, M. LEDAIN, sera de  
passage à Saumur le 9 août pour leur pré-  
senter nos nouveaux modèles de coiffures et d'é-  
quipement militaire. La maison reprend les SHAKOS  
pour 20 fr. en échange d'un casque.  
M. LEDAIN sera muni en outre d'une collection  
des dernières nouveautés en chapeaux civils dont  
la marque RENÉ PINEAU est bien connue parmi  
vous.

PAUL GODDET, propriétaire-gérant.

Étude de M<sup>e</sup> COQUEBERT DE NEUVILLE, docteur en droit, avoué à Saumur, rue du Temple, n° 11.

### Purge Légale

Suivants exploits de MARCOMBRE, huissier à Saumur, en date du cinq août, de DEROUET, huissier à Bourgueil, en date du six août, et de MÉLIN, huissier à Précé-sous-Thil, en date du sept août mil huit cent quatre-vingt-six, enregistrés.

M. Louis Richard, docteur en droit, avocat, demeurant à Saumur, rue du Grand-Noyer, pour lequel domicile est élu en l'étude de M<sup>e</sup> COQUEBERT DE NEUVILLE, avoué près le Tribunal civil de ladite ville, y demeurant, rue du Temple, n° 11.

A, pour parvenir à la purge des hypothèques légales qui, indépendamment de celles inscrites, pourraient grever les immeubles ci-après désignés.

Fait notifier :  
1<sup>o</sup> A M. le Procureur de la République près le Tribunal civil de première instance de Saumur ;  
2<sup>o</sup> A M. René Goupil de Bouillé, propriétaire, demeurant au château de Pavée, commune de Bourgueil, Indre-et-Loire ;  
3<sup>o</sup> A M<sup>me</sup> Blanche-Marie-Clarisse-Emilie Ligier de la Prade, épouse dudit M. René Goupil de Bouillé, avec lequel elle demeure ;  
4<sup>o</sup> A M. Armand-Jean-Humbert-Artaud, vicomte de la Ferrière, demeurant au château de Bierre, dite commune, arrondissement de Sémur, au nom et comme subrogé-tuteur des mineurs Martial, Jean, Henri, Raymond, Hubert, et Claire, Henriette, Marie, Renée du Saulier, sous la tutelle de M. René Goupil de Bouillé, sus-nommé.

Le dépôt fait au Greffe de la copie collationnée et enregistrée d'un acte passé devant M<sup>e</sup> CHARON et son collègue, notaires à Bourgueil, le vingt-cinq juillet mil huit cent quatre-vingt-six, contenant vente par M. René Goupil de Bouillé et dame Blanche-Marie-Clarisse-Emilie Ligier de la Prade, son épouse, demeurant ensemble au château de Pavée, commune de Bourgueil, au profit de M. Louis Richard, sus-nommé, de la ferme de la Chaussée, sise commune de Brain-sur-Allonnes, canton et arrondissement de Saumur, comprenant un corps de bâtiments, consistant en : maison de maître et bâtiments d'exploitation et vingt-trois hectares quatre ares quatre-vingt-cinq centiares environ de terres, vignes et prés, joignant pour la majeure partie, au nord, la route de Saumur à Bourgueil et M. Dumény, au midi M<sup>me</sup> Gréard et M. Piétu, au couchant la route de Varennes à Brain, au levant

un chemin, M. Piétu et autres ; lesdits immeubles compris au plan cadastral de ladite commune de Brain-sur-Allonnes, section F, n° 8, 9, 10, 11, 1 P, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 12, 13, 14, 15, 16, 20, 21, 24, 936 bis, 428, 255, 275, 312, 828 et 73, section A, 1193, 1094 bis, 1199, 1212, 1, 2, 25 et 1,306, moyennant, outre les charges et conditions, le prix principal de soixante-dix mille francs, payable le premier novembre mil huit cent quatre-vingt-six ;

Avec déclaration à M. le Procureur de la République :

Premièrement. — Que les anciens propriétaires desdits immeubles sont, indépendamment des vendeurs : François-René Goupil de Bouillé et dame Henriette-Marie-Claudine Lerou de la Chesnais, son épouse ; René-Paul Goupil de Bouillé, père ; René Goupil de Bouillé et dame Françoise-Renée Salmon, son épouse, Paul-René-Louis Goupil de Bouillé, René-Louis Goupil de Bouillé.

Deuxièmement. — Et que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions d'hypothèques légales n'étant pas connus de M. Richard, il fera publier ladite notification dans les formes prescrites par l'article 696 du Code de procédure civile et 2194 du Code civil, et conformément aux dispositions des avis du conseil d'Etat des neuf mai et premier juin mil huit cent sept et huit mai mil huit cent douze.

En conséquence, sommation est faite à toutes personnes intéressées d'avoir à prendre dans le délai de droit sur les immeubles ci-dessus désignés, et contre qui il appartient, toutes inscriptions d'hypothèques légales, et ce, à peine de déchéance.

Saumur, le neuf août mil huit cent quatre-vingt-six.

F. COQUEBERT DE NEUVILLE.

### A VENDRE

A L'AMIABLE.  
Rue de la Visitation, 16,  
Grand choix d'OBJETS MOBILIERS de toute sorte : vieux meubles, glaces, faïences, objets d'art, argenterie, armes, etc. — Visible tous les jours.

### A LOUER

PRÉSENTMENT,  
UNE MAISON  
Avec Ecurie et Jardin,  
Rue Duplessis-Mornay, à l'angle de la Montée-du-Fort.  
S'adresser à M. TABOURDEAU, place de la Bilange. (438)

Étude de M<sup>e</sup> PASQUIER, notaire à Montsoreau.

### A VENDRE

En détail ou en totalité,  
Le dimanche 29 août 1886, à une heure.

A Dampierre, en la maison ci-après,

### UNE PROPRIÉTÉ

Située à Dampierre, comprenant :  
1<sup>o</sup> Maison et dépendances, jardins et cave ;  
2<sup>o</sup> Un clos de vigne de 1 hectare 37 ares ;  
3<sup>o</sup> Un morceau de vigne de 20 ares attenant au clos ;  
4<sup>o</sup> Un autre morceau de vigne de 11 ares.

On pourra traiter avant le jour fixé. S'adresser, soit à M<sup>e</sup> PASQUIER, soit à M. ROY, propriétaire à Messemé, près Loudun. (553)

### A VENDRE MAISON

Avec Jardin, Ecurie et Remise  
Située rue d'Orléans, 78.  
S'adresser à M<sup>me</sup> MORDRET, boulevard de Saumur, 44, Angers.

### A VENDRE

Un beau Cheval bai, très-doux, âgé de cinq ans, taille 1<sup>m</sup> 65, se monte et s'attelle.  
S'adresser au bureau du journal.

### Vin rouge vieux

A VENDRE  
S'adresser à M. E. CHARPENTIER, à la Martinière, par Allonnes. (494)

### A VENDRE Fumier de Cheval

S'adresser au bureau du journal, ou 13, rue d'Alsace.

### CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie  
M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Supérieur à 1884.  
Magasin Pichat, place du Roi-René, et rue Nationale, 18. (799)

En vente chez tous les libraires :  
LES ORIGINES DE L'ACADÉMIE D'EQUITATION CIVILE ET DE L'ÉCOLE D'EQUITATION MILITAIRE DE LA VILLE DE SAUMUR (1593 à 1830)  
Par M. PAUL RATOUIS. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.  
LES CHRONIQUES SAUMUROISES  
Par le même auteur. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.  
ETUDES HISTORIQUES SUR L'HOTEL-DIEU ET LES ETABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR  
Par le même. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

## Pharmacie A. CLOSIER

20, rue du Marché-Noir, 20, SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt de Eaux minérales naturelles Françaises et Etrangères — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'articles de caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, bas contre les varices, de ceintures en tous genres, de biberons d'injecteurs et d'irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

INJECTION PEYRARD  
ex-Pharmacien à Alger. L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique ni caustique. Guérissant sur 222 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 10 ans, 60 depuis 5 ans, 22 de 4 jours à 2 ans; le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Deuxième essai, fait sur 184 Européens, a donné 181 guérisons. Chez l'inventeur E. PEYRARD, place du Capitole, à Toulouse, et dans toutes les Pharmacies.

SANS PALAIS NI CROCHETS

## DENTS

# Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste  
68, QUAI DE LIMOGES  
SAUMUR

Extraction, Aurification — Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODDET.

### COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 10 AOUT 1886.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.
3 %	82 70	82 80	Est	862 50	860	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	522 50	523	Gaz parisien	517	517 50
3 % amortissable	85	84 90	Paris-Lyon-Méditerranée	1175	1175	— 1865, 4 %	518 75	518 75	Est	387	387
3 % (nouveau)	82 67	82 17	Midi	1130	1135	— 1869, 3 %	404 50	404 75	Midi	387	387
4 1/2 %	108	108 15	Nord	1515	1520	— 1871, 3 %	396	397	Nord	398 50	399 25
4 1/2 % (nouveau)	109 45	109 50	Orléans	1320	1315	— 1875, 4 %	518 50	517	Orléans	391	390 50
Obligations du Trésor	512 50	512 50	Ouest	872 50	870	— 1876, 4 %	519	516	Ouest	388	387
Banque de France	4140	4140	Compagnie parisienne du Gaz	1401 25	1401 25	Bons de liquid. Ville de Paris	533 75	530	Paris-Lyon-Méditerranée	386 50	386 50
Société Générale	456 25	456 25	Canal de Suez	1980	1977 50	Obligations communales 1879	480 50	479 50	Paris-Bourbonnais	398	388 50
Comptoir d'escompte	1000	1000	C. gén. Transatlantique	457 50	490	Obligat. foncières 1879 3 %	476	477 50	Canal de Suez	595	595
Crédit Lyonnais	1360	1360	Russe 5 0/0 1870	102	101	Obligat. foncières 1883 3 %	379	379			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	200	205									
Crédit mobilier											

### CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

#### LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR — MONTREUIL-BELLAY — THOUARS										
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Expr. soir
Saumur (orl.)	8 12	6 54		10 32	1 56		8 34	Loudun		8 42
Saumur (état)	8 08	6 50	8 28	10 30	1 53	4 05	8 30	Thouars	6 15	12 40
Nantillyhalte	8 19	7 04	8 37	10 45	2 03	4 15	8 43	Montreuil (a)	6 48	12 59
Varr.-Chacé	8 24	7 10	8 48	10 52	2 08	4 22	8 49	Brézé-s.-Cyr. (dép.)	6 58	1 23
Brézé-s.-Cyr.	8 29	7 18	8 52	11 00	2 13	4 27	8 54	Varr.-Chacé	7 19	2 38
Montreuil (a)	8 37	7 31	9 09	11 15	2 21	4 30	9 00	Nantillyhalte	7 35	2 46
(dép.)	8 38	7 38		11 24	2 22	4 37	9 08	Saumur (état)	7 49	2 51
Thouars	8 47	7 46		11 37	2 27	4 44	9 16	Saumur (orl.)	7 58	3 02
Loudun	8 59	7 58		11 52	2 31	4 52	9 24		8 11	3 05

  

SAUMUR (ÉTAT) — MONTREUIL — DOUÉ									
STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Omn. soir	Omn. soir
Saumur (orl.)	8 54				Doué	6 22	8 57	11 59	1 37
Saumur (état)	8 50	8 28	4 05	8 34	Baugé-l.-Ver.	6 28	9 07	12 21	1 44
Nantilly	7 01	8 37	4 13	8 43	le Vaudelnay	6 35	9 16	12 39	1 51
Montreuil (a)	7 31	9 19	4 46	9 08	Montreuil (a)	6 44	9 26	12 53	2 01
(dép.)	7 34	9 35	5	9 16	(dép.)	6 58	9 45	1 23	2 01
le Vaudelnay	7 43	9 46	5 11	9 28	Nantilly	7 35	10 29	1 17	2 05
Baugé	7 58	9 58	5 20	9 45	Saumur (état)	7 49	10 49	1 27	2 11
Doué	8 05	10 03	5 27	9 54	Saumur (orl.)	7 58	11 01	1 35	2 18

  

SAUMUR — BOURGUEIL										
STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir
Saumur	8 21			Bourgueil	8 20	12 18	4 55	Saumur	9 04	1 15
Port-Boulet	8 56	3 10	6 48	Port-Boulet	8 30	12 30	5 05	Port-Boulet	9 04	1 15
Bourgueil	9 07	3 23	7	Saumur	9 04	1 15	7 06			

  

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON										
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir	STATIONS	Omn. matin	Mixte soir
Saumur	9 26	4 34		Chinon	7 43	4 41	8 58	Saumur	9 04	7 06
Port-Boulet	8 40	12 20	6	Port-Boulet	8 10	6 43	10 02	Port-Boulet	8 10	6 43
Chinon	9 04	12 50	6 24	Saumur	9 04	7 06	10 30			

  

SAUMUR — VERNANTES — CHATEAU-DU-LOIR										
STATIONS	Mixte matin	Expr. soir	Mixte soir	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Mixte soir	Expr. soir
Saumur (orl.)	7 57	1 28	3 04	5 42	10 58		Chât.-d.-Loir	4 45	8 01	12 15
Vivry	8 12		3 16	5 54			Noyant-Méon	5 53	9 18	1 10
Blou	8 22		3 25	6 03			Vernantes	6 17	9 42	1 27
Vernantes	8 39		3 38	6 14			Blou	6 29	9 54	
Noyant-Méon	8 53		3 52	6 28			Vivry	6 38	10 08	
Chât.-d.-Loir	9 13		4 06	6 38			Saumur (orl.)	6 50	10 15	1 53

  

SAUMUR (ORLÉANS) — ANGERS										
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	
Saumur	3 08	6 58	9 13	1 21	3 28	7 15	10 48	Saumur	3 26	8 21
St-Martin		7 08	9 26	1 33		7 27		Varennes	3 34	9 37
St-Clément		7 15	9 39	1 40		7 34		Port-Boulet	3 49	9 45
Les Rosiers		7 23	9 41	1 47		7 41		La Chapelle	4 02	9 58
La Ménitré		7 31	9 53	1 57		7 50		Langeais	4 20	9 29
Angers		7 38	9 53	2 00		8 00		Tours	5 05	10 12

  

SAUMUR (ORLÉANS) — TOURS										
STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	
Saumur	3 26	8 21	9 28	1 48	4 34	7 04	10 24	Saumur	3 26	8 21
Varennes		8 34	9 37	1 01	4 18	7 18		Varennes	3 34	9 37
Port-Boulet		8 45	9 45	1 13	4 59	7 30		Port-Boulet	3 49	9 45
La Chapelle		9		1 24	5 17	7 44		La Chapelle	4 02	9 58
Langeais		9 29	10 09	1 59	5 50	8 15		Langeais	4 20	9 29
Tours		9 55	10 12	2 40	6 40	9 11		Tours	5 05	10 12

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur, 18

LE MAIRE, Certifié par l'imprimeur soussigné.